

49^{ème} CONGRÈS NATIONAL du CNEAF

15, 16, 17 juin 2017 - RENNES



Informations pratiques

Consignes pour les congressistes

- ✓ L'inscription au congrès est recommandée par le biais du site Internet. Aucune inscription ne sera possible après le 30 mai 2017 (fermeture sur site d'inscription). Le règlement par carte bancaire est préconisé et sécurisé.
- ✓ Rendez-vous le jeudi 15 juin à 9h30 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 2, cours des Alliés 35000 RENNES.
- ✓ Le repas de midi du jeudi 15 juin est libre.
- ✓ Rendez-vous le jeudi 15 juin à partir de 13h30 au Parlement de Bretagne : 16 Rue Salomon de Brosse, 35000 Rennes. Il est impératif de se munir d'une pièce d'identité qui sera à présenter avant d'entrer au Parlement de Bretagne.
- ✓ Compte tenu du plan Vigipirate, aucun bagage ne sera autorisé pour l'accès au Parlement de Bretagne le jeudi 15 juin. Il n'y a pas de consigne. Les sacs ou porte-documents seront acceptés.
- ✓ Le cocktail du jeudi 15 juin est prévu à l'Ordre des avocats 6, rue Hoche 35000 RENNES, à 18h.
- ✓ La soirée de gala est organisée au Lycée Saint Vincent. Rendez-vous le jeudi 15 juin à 20h 57-75 Rue de Paris, 35000 Rennes.
- ✓ Le 16 juin : Rendez-vous à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 2, cours des Alliés 35000 RENNES à partir de 8h30. Déjeuner buffet pris sur place. Fin du congrès : 18h.

Consignes pour les accompagnants

Le jeudi 15 juin : Rendez-vous à 14h30, place du Palais du Parlement.
Le vendredi 16 juin : Rendez-vous à 13h30, boulevard Magenta.

Pour le samedi 17 juin

- ✓ Le rendez-vous est fixé à 10 h, place du Palais du Parlement
- ✓ 12h30 : Repas pris dans un restaurant rue de Saint Malo ou à proximité. Après-midi libre.

Téléphone en cas de besoin :
Jacques ARGAUD : 06 86 67 84 32
Mireille MOUSSY : 07 86 91 02 20